

DU PROJET DE VIE AU PROJET PERSONNALISÉ

Les lois du 2 janvier et du 4 mars 2002 ainsi que celle du 11 février 2005 renforcent le droit des personnes à disposer d'un accompagnement adapté qui les prenne en compte dans toute leur singularité : leurs besoins, leurs attentes, leurs désirs, leurs fragilités mais aussi et surtout leurs potentialités et

leur propre projet. Ainsi, c'est à partir du projet de vie de la personne et de l'évaluation de sa situation individuelle que peut se coconstruire le projet personnalisé.

Questionner ces notions, approfondir leurs liens avec les missions des établissements et ser-

vices constituent un préalable pour penser et bâtir l'outillage qui permette leur concrétisation. Cette formation s'adresse aux acteurs du secteur social et médico-social mais aussi à ceux du secteur sanitaire concernés par des accompagnements à moyen et long termes.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire relatif aux notions de « projet de vie » et de « projet personnalisé » et clarifier les représentations de ces deux notions ainsi que celle d'évaluation
- Identifier les étapes-clés de coconstruction du projet personnalisé
- Se familiariser avec les enjeux éthiques du projet de vie et du projet personnalisé

CONTENU

Les notions de projet concernant la personne dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Histoire des notions de projet de vie et de projet personnalisé : leur émergence dans les textes

La sémantique et ses déclinaisons

Les différences de points de vues : projet « de » la personne, projet « pour » la personne

Une référence : la recommandation de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM « les attentes de la personne et le projet personnalisé » - ses enjeux, ses objectifs, les principes retenus

Le projet de vie

Les déterminants du projet de vie : situations, représentations, aspirations, contraintes

Émergence et écoute du projet de vie

Les différentes dimensions du projet de vie

L'évaluation de la situation individuelle

Le recueil des informations auprès et avec la personne et de son entourage

L'évaluation multidimensionnelle

L'analyse partagée du possible et du souhaitable

La coconstruction du projet personnalisé

Reconnaissance mutuelle et processus de participation de la personne ; légitimité des différentes parties prenantes et dialogue permanent

Du projet de vie et de l'analyse de la situation à la phase de décision : des objectifs partagés ; des actions à mettre en œuvre, des zones de vigilance à identifier...

Le projet personnalisé et ses articulations :

- avec le projet d'établissement ou de service
- avec le contrat de séjour / DIPC, le projet / contrat de soins

La mise en œuvre et la coévaluation

Questions éthiques et pratiques autour du projet de vie et du projet personnalisé

Situations de fin de vie, sexualité, troubles psychiatriques et / ou neurologiques

Questions de confidentialité et de vie privée



7 & 8 avril 2015



Paris



632 €
par personne



2 jours



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



ODPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC

PUBLICS

- Cadres dirigeants et cadres intermédiaires
- Infirmières
- Éducateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- ateliers en sous-groupes
- analyse des pratiques
- échanges et mutualisation

INTERVENANT

- Philosophe, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social

